

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 décembre 1984

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

LES CONSÉQUENCES DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Dans son exposé économique, monsieur le Président, le ministre des Finances (M. Wilson) a réduit les crédits du programme de subventions à l'industrie—rattaché au programme de développement industriel et régional—de façon plus radicale que nous ne le pensions d'abord. Autrement dit, il a annulé d'énormes investissements directs du gouvernement dans l'expansion industrielle, la création d'emplois et le développement économique des régions canadiennes moins riches, ce qui porte un dur coup, surtout aux petites localités.

Les subventions au développement régional favorisent l'implantation de nouvelles industries là où le développement industriel n'est pas aussi avancé que dans les grandes régions industrielles du sud de l'Ontario et de Montréal. Ces subventions permettent à différentes localités d'un bout à l'autre du pays de participer au développement économique du Canada. De plus, elles contribuent à niveler les disparités régionales et à faire de tous les Canadiens des citoyens à part entière.

Bien sûr, les régions qui bénéficient de subventions au développement industriel n'ayant ni pouvoir ni influence économiques et leurs représentants au Parlement n'étant pas nombreux, raison de plus pour continuer à favoriser le développement industriel dans toutes les régions du Canada.

La réduction sauvage des fonds affectés au développement industriel régional prouve que, par sa politique, le nouveau gouvernement conservateur est impitoyable. Le gouvernement a promis de créer des dizaines de milliers d'emplois au lendemain de sa victoire. La loi de la jungle a cours, car la nouvelle philosophie politique du gouvernement se résume à la loi du plus fort.

M. le Président: Je regrette de dire au député que son temps de parole est écouté.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LES CONSÉQUENCES POSSIBLES DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYNDICAT CANADIEN

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, tous les Canadiens préoccupés par la relance économique et le plein emploi s'inquiètent certainement des conséquences de la scission de la section canadienne du Syndicat des

travailleurs unis de l'automobile de l'organisation mère américaine. La réorganisation de ce syndicat risque sérieusement de nuire au secteur canadien de l'automobile. Les porte-parole des grands fabricants d'automobiles ont déjà fait savoir que cette décision les inciterait peut-être à remanier les structures de leurs sociétés respectives. Le rôle des usines canadiennes dans leurs projets de production pourrait donc être appelé à changer.

La reprise extraordinaire que le secteur automobile a connue depuis août 1982 est l'une des principales causes de la relance dont le Canada a profité, surtout l'Ontario. Dans la circonscription de Scarborough-Ouest, par exemple, l'usine de General Motors emploie 2,500 personnes. Tout facteur qui risque de faire baisser la production ou fermer une usine doit être considéré comme une grave menace à l'économie. Le gouvernement, le patronat et le salariat doivent collaborer pleinement de façon à s'assurer que les projets de réorganisation interne du secteur de l'automobile ne compromettent pas le gagne-pain de plusieurs milliers de personnes.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA FERMETURE DE L'USINE DE BLACK AND DECKER À BARRIE (ONT.)

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, hier, le premier ministre n'a pas répondu à ma question lorsque je lui ai demandé comment il pouvait espérer créer des emplois en supprimant le contrôle par l'AEIE de mainmises indirectes sur des entreprises évaluées à moins de cinq millions de dollars. Il est encore plus absurde de supprimer pareil contrôle de mainmises indirectes sur des entreprises évaluées à moins de 50 millions de dollars comme moyen de créer davantage d'emplois.

La fermeture annoncée récemment par la société Black and Decker de son usine de Barrie, en Ontario, en est un bon exemple. Il s'ensuivra une perte nette de plus de 400 emplois au Canada. Les travailleurs qui se battent pour garder leur emploi n'avaient que l'AEIE à qui s'adresser.

Le premier ministre semble chercher davantage à se faire ami avec Ronald Reagan qu'à protéger les emplois des Canadiens. De la publicité comme cette réclame de dix pages publiée hier... dans la *New York Times*...

Des voix: Règlement!

Des voix: C'est une honte!